



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 5 mai 2014 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présente :

Madame Sandra Bélisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant environ 25 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

ORDRE DU JOUR

DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE BLUE SEA DU LUNDI LE 5 MAI 2014 À 19h00

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour avril 2014
- 1.2 Acceptation des déboursés d'avril 2014
- 1.3 Ressources humaines : Embauche de la préposée à l'aménagement paysagé
- 1.4 Dépôt du rapport évolutif et comparatif des revenus et dépenses au 31 mars 2014
- 1.5 Félicitation à Stéphanie Vallée- Nomination à titre de Ministre représentant l'Outaouais
- 1.6 Avis de motion – Règlement portant sur la délégation de pouvoir élargi à la Directrice générale
- 1.7 Main levée – Hypothèque légale – 539 chemin du Lac Long
- 1.8 Affectation du surplus – Achat d'équipement

200 Sécurité publique

- 2.1 Renouvellement-Fédération Québécoise des intervenants en sécurité incendie
- 2.2 Estimation pour réparation de la pompe

300 Transport

- 3.1 Achat d'une scie – Pièces et accessoires
- 3.2 Achat de livret de ronde de sécurité



- 3.3 Projet d'entente pour location d'une niveleuse -Messines
- 3.4 Location niveleuse David Tanner
- 3.5 Achat jumping jack
- 3.6 Formation abattage manuel
- 3.7 Autorisation de dépense – Collasse-Calcium et balai mécanique
- 3.8 Dépôt du Compte-rendu et recommandation-comité de transport
- 3.9 Projet d'achat rétrocaveuse – Recommandation du comité de transport
- 3.10 Achat et coût pour flèche de signalisation
- 3.11 Mandat à l'ingénieur du service du génie municipal de la MRCVG

400 Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Barrage Lafontaine – John Devlin
- 4.2 Adjudication du contrat « Collecte des matières résiduelles »
- 4.3 Changement d'horaire de la collecte des matières résiduelles

500 Santé et Bien-être

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Soumission pour démolition d'un bâtiment en arrière du presbytère
- 6.2 Coût d'impression des dépliants-Politique familiales et des aînées
- 6.3 Construction d'une rampe d'accès pour handicapé au presbytère
- 6.4 Ensemencement des lacs 2014
- 6.5 Achat d'une souffleuse
- 6.6 Envoie général – Info Blisse- Autorisation de dépense
- 6.7 CPTAQ – Carrière Tremblay

700 Loisirs et culture

- 7.1 Autoriser les dépenses pour l'activité « Blue Sea en fête »

800 Correspondance

- 8.1 Rapport d'activités du maire du mois d'avril 2014
- 8.2 Compte-rendu - Comité de la garderie scolaire
- 8.3 Lettre de Jacques Laberge aux élus

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

Note au procès-verbal (1):

Le conseil Municipal remercie vivement madame Muriel Bainbridge pour avoir offert un piano à la Municipalité de Blue Sea. Le piano sera installé au presbytère de Blue Sea conformément au désir de madame Bainbridge.

2014-05-778

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 5 mai 2014 soit ouverte à 19 h devant environ 25 contribuables.

ADOPTÉE



2014-05-779

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 5 mai 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle avec l'ajout suivant :

4.3 Modification à l'horaire de la collecte des matières résiduelles

ADOPTÉE

2014-05-780

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 7 AVRIL 2014

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 avril 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle.

ADOPTÉE

2014-05-781

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN AVRIL 2014

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 14 à 17 d'avril 2014 et qui totalisent un montant de 27 021,78\$ \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 14 287,43\$ pour les salaires versés en avril 2014 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 202,58\$ pour le mois d'avril 2014 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 3 485,30\$ pour le mois d'avril 2014 soient acceptées.

ADOPTÉE

2014-05-782

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AVRIL 2014

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE les déboursés d'avril 2014 qui totalisent un montant de 143 521,27\$ sur le journal des déboursés nos 220 à 221 soient acceptés.

ADOPTÉE



2014-05-783

RESSOURCES HUMAINES : EMBAUCHE DE MME CHANTAL MICHAUD (EMPLOYÉ 62-2)

CONSIDÉRANT qu'au niveau de l'aménagement paysager, il y aurait lieu d'entretenir et de réaliser les projets en cours;

CONSIDÉRANT que plusieurs activités, telles, Blue Sea en Fête, les Fleurons du Québec, le concours Blue Sea en Fleurs, le jardin communautaire et celles qui se dérouleront au presbytère durant la période estivale;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil approuve l'embauche de Mme Chantal Michaud au poste de préposée à l'entretien paysager pour une période de 26 semaines à raison de 35 heures par semaine débutant le 12 mai 2014 au taux horaire stipulé à l'échelle salariale en vigueur;

QUE ce Conseil mandate la directrice générale Sandra Bélisle pour remettre à l'employée 62-2 une lettre d'embauche incluant les conditions.

ADOPTÉE

Note au procès-verbal (2):

La Directrice générale et Secrétaire-trésorière a déposé le rapport de l'état évolutif et comparatif des revenus et dépenses au 31 mars 2014, tel que requis par l'article 176.4 du Code municipal du Québec;

2014-05- 784

FÉLICITATION À STÉPHANIE VALLÉE POUR SA NOMINATION À TITRE DE MINISTRE DE LA JUSTICE, RESPONSABLE DE LA CONDITION FÉMININE ET DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS.

CONSIDÉRANT la récente nomination de Mme Stéphanie Vallée à titre de ministre de la Justice, responsable de la Condition féminine et de la région de l'Outaouais;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil exprime à Mme Stéphanie Vallée, ses plus vives félicitations et ses meilleurs vœux de succès dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités;

QUE ce Conseil réitère la ferme intention de continuer à lui offrir son entière collaboration dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉLARGISSEMENT DES POUVOIRS ET OBLIGATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Avis est donné par Isabelle Clément qu'un projet de règlement portant le numéro 2014-032 intitulé « Règlement concernant l'élargissement des pouvoirs et obligations du Directeur général et Secrétaire-trésorier » sera présenté à une séance ultérieure pour adoption.

ADOPTÉE



2014-05-785

MAINLEVÉE PURE ET SIMPLE – DOSSIER 380 108

CONSIDÉRANT que le 29 avril 2014, Me Viviane Foucault, notaire, a fait parvenir une demande de mainlevée pure et simple sous seing privé concernant l'hypothèque légale résultant d'un jugement contre Monsieur Fernand Delorme publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau, le 18 novembre 1999 sous le numéro 380 108;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la demande de mainlevée pure et simple pour l'immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro DEUX (lot 2 -1), Rang DIX du cadastre officiel Canton de Bouchette dans la circonscription foncière de Gatineau avec bâtisse y érigée, portant le numéro civique 539, chemin du lac Long;

QUE ce conseil autorise La Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Sandra Bélisle à signer les documents préparés par Me Viviane Foucault et dont les membres du conseil ont reçu copie avant la séance du 5 mai 2014;

QUE la municipalité de Blue Sea autorise Me Viviane Foucault, notaire, à faire les inscriptions nécessaires pour opérer la radiation de l'hypothèque légale sur la partie ci-haut mentionnée.

ADOPTÉE

2014-05-786

AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'affectation d'un montant de 13,000\$ au poste budgétaire suivant;

- Du poste budgétaire 59 11000 000 (Excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013)
- Au poste budgétaire 03 41000 000 (Excédent de fonctionnement affecté)

Le montant affecté servira pour des dépenses de formations et d'achat d'équipement de voirie non budgété.

ADOPTÉE

2014-05-787

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES INTERVENANTS EN SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil renouvelle l'adhésion à la Fédération Québécoise des Intervenants en sécurité incendie au montant de 50\$ taxes incluses.

ADOPTÉE



2014-05-788

ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LA RÉPARATION DE LA POMPE PORTATIVE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réparer la pompe portative;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise la dépense au montant de 159.90\$ excluant les taxes, pour l'achat des pièces afin d'effectuer la réparation de la pompe portative.

ADOPTÉE

2014-05-789

AUTORISER L'ACHAT D'UNE SCIE À BÉTON-ASPHALTE

CONSIDÉRANT le besoin pour le département de la voirie de se prémunir d'un outil pour scier du béton et de l'asphalte

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu;

Que ce Conseil autorise l'achat d'une scie de marque Stihl TS500 (14 pouces) au montant de 1,147.46\$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2014-05-790

ACHAT DE LIVRET POUR RAPPORT D'INSPECTION DES VÉHICULES

CONSIDÉRANT l'obligation d'effectuer une vérification journalière des véhicules;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'achat de livrets spécifiques à l'inspection journalière des véhicules au tarif de 5\$ chaque pour un total de 420\$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

2014-05-791

PROJET D'ENTENTE ENTRE BLUE SEA ET MESSINES POUR LA LOCATION D'UNE NIVELEUSE

CONSIDÉRANT l'état désuet de la niveleuse;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prévoir une entente avec la municipalité de Messines pour la location, occasionnelle, de leur niveleuse;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce conseil mandate la directrice générale pour préparer un projet d'entente à intervenir entre la Municipalité de Blue Sea et la Municipalité de Messines pour la location de la niveleuse, de cette dernière, pour les situations d'urgence et pour toutes autres situations jugées nécessaire par le conseil.

ADOPTÉE



2014-05-792

LOCATION D'UNE NIVELEUSE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2014

CONSIDÉRANT l'état désuet de la niveleuse et la nécessité pour la Municipalité de procéder au nivelage des chemins afin de les rendre carrossables et sécuritaires pour les usagers et ce, le plus rapidement possible;

CONSIDÉRANT l'offre de la Compagnie « Les Camionnages David Tanner Inc. » de Kazabazua de louer à la Municipalité une niveleuse sans opérateur au taux de 50\$ de l'heure à la convenance de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que seules les heures d'utilisation de la niveleuse seront facturées;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil accepte l'offre de location d'une niveleuse de la compagnie

« Les Camionnages David Tanner Inc. » au tarif de 50\$ de l'heure, sans opérateur, pour la période estivale 2014.

ADOPTÉE

2014-04-793

ACHAT D'UN COMPACTEUR DE STYLE « JUMPING JACK »

CONSIDÉRANT que la plaque vibrante que possède la municipalité n'a qu'une force de compaction limitée;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Municipalité de se munir d'un compacteur qui permettra de compacter par couche au lieu de tout compacter à la fois;

CONSIDÉRANT l'offre exceptionnelle pour la Municipalité de se prévaloir d'un compacteur de type « Jumping Jack » au coût de 1,500\$;

Il est proposé par Pierre Normandin et résolu;

QUE ce conseil achète le compacteur de type « Jumping jack » avec moteur Honda de la compagnie Lou-Tec au coût de 1,500\$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2014-04-794

FORMATION OBLIGATOIRE EN ABATAGE MANUEL, DÉBROUSSAILLAGE ET SIGNALEUR

CONSIDÉRANT l'obligation de suivre la formation en abattage manuel accréditée par la CSST et que ce Conseil juge opportun de faire suivre ladite formation, le 20 et 21 mai 2014 à Mont-Laurier au coût de 2000\$ (excluant les taxes) à trois employés des travaux publics ainsi qu'à quatre pompiers, à savoir ;

- Christian Michel, Travaux publics
- Yves Paquette, Travaux publics
- Yves Tremblay, Travaux publics,
- Éric Lacaille, Directeur du département incendie
- Dominic Lacaille, Pompier
- Yvan Fortin, Pompier
- Michel Gauthier, Pompier



CONSIDÉRANT l'obligation de suivre la formation en débroussaillage accréditée par la CSST (date indéterminée) et que ce Conseil juge opportun de faire suivre ladite formation à Mont-Laurier, au coût de 1200\$ (excluant les taxes) à trois employés des travaux publics, à savoir ;

- Joël Poirier
- Yves Paquette
- Yves Tremblay

CONSIDÉRANT l'obligation par Transport Québec de suivre la formation de signaleur et que ce Conseil juge opportun de faire suivre ladite formation, disponible en ligne, au coût de 224\$ (excluant les taxes) par participant, à quatre employés des travaux publics, à savoir ;

- Christian Michel
- Yves Tremblay
- Nelson Gauthier
- Joël Poirier

CONSIDÉRANT que chaque participant doit avoir son propre équipement de sécurité individuelle et que le coût évalué pour la mise à jour des équipements de protection serait de 3000\$ (excluant les taxes);

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise les formations obligatoires, à savoir;

- Abatage manuel
- Débroussaillage
- Signaleur

Que ce Conseil autorise la dépense nécessaire pour les formations susmentionnées, au coût total de 7,096\$ (excluant les taxes).

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 03 41000 000 (Excédent de fonctionnement affecté).

ADOPTÉE

2014-05-795

AUTORISER LA DÉPENSE POUR L'ACHAT DE COLLASSE, CALCIUM ET POUR LA RÉPARATION DU BALAI MÉCANIQUE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'achat de 10 unités de 5 gallons de collasse à 38,95\$/unité et de 8 palettes de calcium au taux de 648\$ chaque;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une mise à niveau de la niveleuse afin de la rendre sécuritaire afin d'être en mesure de passer le balai mécanique;

CONSIDÉRANT que pour se faire, il y a lieu de réparer les freins et lumières, de remplacer une fenêtre par une pellicule de plastique et de réparer le klaxon;

CONSIDÉRANT que Michel Fortin, notre mécanicien attitré, prévoit 2 jours de travail et approximativement 1000\$ en main d'œuvre et pièces pour la mettre à niveau.

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;



QUE ce Conseil autorise les dépenses pour l'achat de 10 unités de 5 gallons de collasse, de 8 palettes de calcium ainsi que pour la réparation de la niveleuse pour un coût total de 6,573\$ excluant les taxes.

Les fonds seront pris à même les postes budgétaires suivants :

- 02 32000 635 – Abat poussière
- 02 32000 525 – Entretien et réparation - Véhicules

ADOPTÉE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Le comité de transport a déposé le compte-rendu et ses recommandations en date du 30 avril 2014.

2014-05-796

AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRE VIA LE SERVICE ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRE (SEAO) POUR L'ACHAT D'UNE CHARGEUSE-PELLETEUSE

CONSIDÉRANT que le rapport du comité de la voirie, daté du 23 avril 2014, mentionne l'état désuet de notre niveleuse 1984 de marque champion et que ce rapport stipule que la municipalité devra investir une somme d'environ 20 000 \$ pour la remettre à niveau;

CONSIDÉRANT que certaines pièces nécessaires à la réparation de la niveleuse ne sont plus disponibles et que la municipalité ne peut que la réparer temporairement;

CONSIDÉRANT que le comité du département de la voirie recommande aux membres du conseil de se départir de la niveleuse et de la remplacer par une chargeuse-pelleteuse avec godet à l'arrière ce qui permettra à la municipalité d'effectuer de lourdes charges de travail en particulier dans les travaux d'excavation, de chargement et de construction;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce conseil mandate la Directrice générale de préparer un devis pour l'appel d'offre de la chargeuse-pelleteuse avec la collaboration du directeur des travaux publics;

QUE ce conseil autorise le maire, Laurent Fortin à donner l'approbation finale du devis;

QUE suite à l'approbation finale du devis par le maire, ce conseil autorise la Directrice générale à procéder à la publication d'un appel d'offre pour l'achat d'une chargeuse-pelleteuse via le service électronique des appels d'offres (SEAO).

ADOPTÉE

2014-05-797

ACHAT D'UNE FLÈCHE DE SIGNALISATION

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs et des usagers de la route;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'achat d'une flèche de signalisation au LED, incluant un module de contrôle et un clavier au coût de 1,132.66 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉE



2014-05-798

MANDAT AU DÉPARTEMENT DU GÉNIE MUNICIPALE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONAL DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (MRCVG)

CONSIDÉRANT le problème récurrent d'écoulement des eaux à proximité du 30 chemin Lacasse, du 68-70 chemin du lac Long, du 24-30 Chemin Domaine Mont-Lac ainsi que du 78 secteur Belle-Plage;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater le service de génie municipal de la MRCVG pour étudier la situation et de nous fournir des plans et devis afin de régler le problème;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu;

QUE ce Conseil mandate le service de génie municipal de la MRCVG pour étudier la situation et pour nous fournir des plans et devis afin de régler la problématique.

ADOPTÉE

2014-05-799

REQUÊTE DE MONSIEUR JOHN DEVLIN

CONSIDÉRANT que monsieur John Devlin avait acheminé une série de question aux membres du conseil, le jour de la séance du conseil, soit le 5 mai 2014;

CONSIDÉRANT que monsieur John Devlin a demandé aux membres du conseil de répondre aux questions susmentionnées séance tenante;

CONSIDÉRANT que les questions de monsieur John Devlin sont en lien avec un dossier qui est présentement devant un tribunal;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce conseil refuse de répondre aux questionnaires de monsieur John Devlin, lors de la séance tenante;

QUE ce conseil analyse le questionnaire de monsieur John Devlin en comité plénier au préalable.

ADOPTÉE

2014-05-800

ADJUDICATION DU CONTRAT DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2014-2016 ET RENOUVELLABLE POUR LES ANNÉES 2016-2019

CONSIDÉRANT que l'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 23 avril 2014 à 13h30;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a présenté une offre, soit Transport RLS au taux suivants :

- 2014-2015 83,400.01\$ excluant les taxes
- 2015-2016 84,628.64\$ excluant les taxes
- 2016-2017 85,876.23\$ excluant les taxes (si renouvelé)
- 2017-2018 87,140.82\$ excluant les taxes (si renouvelé)
- 2018-2019 88,516.55\$ excluant les taxes (si renouvelé)



CONSIDÉRANT qu'un comité a procédé à l'analyse des soumissions afin d'établir la conformité des documents soumis;

CONSIDÉRANT que conformément à la « *Loi sur les contrats des organismes publics* », le comité d'analyse recommande au conseil municipal d'adjuger le contrat au seul soumissionnaire conforme, soit Transport RLS.;

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adjuge le contrat pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles pour la période de 6 mai 2014 au 5 mai 2016 au Transport RLS pour un montant total de **168 028.65\$** excluant les taxes aux conditions décrites dans le document de soumission qui constituera le contrat;

QUE ce contrat est renouvelable pour une période maximale de 3 ans sur acceptation du conseil par résolution et de l'entrepreneur au moins 60 jours avant son expiration, étant entendu que toute période de renouvellement devra être d'une durée minimale d'une année, pour une durée supplémentaire ne pouvant excéder, au total, cinq (5) années, incluant la période initiale de deux (2) ans, tel que prévu au point 7 du contrat;

QUE ce conseil nomme le maire Laurent Fortin et la directrice générale Sandra Bélisle comme signataires de tous les documents afférents au contrat susmentionné.

ADOPTÉE

2014-05-801

MODIFICATION À L'HORAIRE DE LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT la demande de la compagnie de transport RLS portant sur une modification à l'horaire des collectes des ordures et du recyclage;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu;

QUE ce conseil autorise la modification de l'horaire de la collecte des matières résiduelles et ce, à partir du **2 juin 2014**, à savoir;

- Lundi – collecte des déchets domestiques
- Jeudi – collecte des matières recyclables

QU'une lettre soit envoyée à tous les propriétaires afin de les aviser de la modification à l'horaire des collectes.

ADOPTÉE

2014-05-802

DÉMOLITION DU HANGAR SITUÉ EN ARRIÈRE DU PRESBYTÈRE

CONSIDÉRANT que ce conseil juge opportun de démolir le hangar situé en arrière du presbytère;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la compagnie Carrière Clément Tremblay et Fils Enr. au montant de 4 950\$ excluant les taxes;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;



QUE ce conseil adjuge le contrat de démolition du hangar situé en arrière du presbytère incluant le nettoyage du terrain, le nivelage et remplissage du site ainsi que le transport des matériaux vers un site approprié au coût de 4 950\$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2014-05-803

IMPRESSION DES DÉPLIANTS –POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS ET LE FILM BLISSE

CONSIDÉRANT le double lancement de la politique familiale et des aînés qui inclut la promotion des saines habitudes de vie et du film « Blisse », le 17 mai 2014;

Il est proposé par isabelle clément et unanimement résolu;

QUE ce conseil autorise le paiement des dépliants, en lien avec le double lancement, au coût de 248 \$ excluant les taxes à la compagnie Imprimak enr.

ADOPTÉE

2014-05-804

CONSTRUCTION D'UNE RAMPE D'ACCÈS AU PRESBYTÈRE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'installer une rampe d'accès au presbytère pour les personnes à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT que ce Conseil aimerait recevoir trois soumissions d'entrepreneurs;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE ce Conseil mandate la Directrice générale à procéder à l'invitation de trois compagnies de construction à soumettre une proposition pour inviter 3 compagnies de construction à soumettre une offre;

QUE les compagnies de constructions invitées, devront également, fournir leur propre plan et devis pour ce projet, et ce, conformément aux règles de la RBQ.

ADOPTÉE

2014-05-805

ENSEMENCEMENT DES LACS-PÉRIODE ESTIVALE 2014

CONSIDÉRANT que ce Conseil juge opportun de procéder à l'ensemencement de certains lacs;

CONSIDÉRANT que l'inspecteur en bâtiment, Christian Michel a soumis une liste pour la période estivale, des lacs à être ensemencés ainsi que le type de poissons aux membres du Conseil avant la séance ordinaire du 5 mai 2014, à savoir;

- Truite 8-10'' : 1 750\$ pour lac Dénommé à Blue Sea, à l'automne 2014 à la première glace
- Truite de 4-6'' 1300\$ à séparer lac Dénommé (2/4), lac à Laurier (1/4) et Lac des Copains (1/4)



- Doré Jaune : 3000\$ de 2-3'' pour lac Morissette et lac Allard pour le mois de Juillet.
- Doré Jaune: 200 unités de 7'' pour le lac Morissette.

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu;

QUE conseil approuve la liste des lacs et les types de poissons à êtreensemencés durant la période estivale 2014 au coût de 6 500\$ excluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02 62200 690 (Ensemencement).

ADOPTÉE

2014-05-806

ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE À HAUTE PERFORMANCE

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de se munir d'une souffleuse pour l'entretien des aménagements paysagers de la municipalité;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce conseil autorise la dépense, non budgété, au coût de 349.95 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2014-05-807

AUTORISER LA DÉPENSE POUR UN ENVOI GÉNÉRAL DU NOUVEAU BULLETIN D'INFORMATION «INFO-BLISSE»

CONSIDÉRANT que ce Conseil juge opportun d'effectuer un envoi général pour la distribution du nouveau bulletin d'information « Info-Blisse » afin que tous les propriétaires résidents et non-résidents de la Municipalité de Blue Sea puissent recevoir la première édition à leur porte;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu;

Que ce Conseil autorise la dépense de l'envoi général du premier bulletin d'information « Info-Blisse » au montant de 610.56 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2014-05-808

DEMANDE DE LA CARRIÈRE TREMBLAY ET FILS À LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)

CONSIDÉRANT que la Carrière Tremblay et Fils a déposé une demande à la CPTAQ pour permettre une utilisation à une fin autre que l'agriculture pour deux zones distinctes afin de poursuivre l'exploitation de leur sablière et carrière;

CONSIDÉRANT que la municipalité devait se prononcer quant à la conformité de cette demande à notre règlement de zonage numéro 93-03-15B;



CONSIDÉRANT que la Municipalité avait déjà adopté une résolution (2014-01-653) à cet effet lors de l'assemblée tenue le 13 janvier 2014;

CONSIDÉRANT que la CPTAQ, par sa correspondance du 10 avril 2014, avise la Municipalité que la résolution 2014-01-653 portait seulement sur l'agrandissement de la sablière alors que la demande de la carrière Tremblay et Fils portait aussi sur l'agrandissement de la carrière; la CPTAQ demande donc à la Municipalité d'amender sa résolution en conséquence;

Considérant que les chemins d'accès, les murs antibruit ainsi que les sites d'entreposage de matériel concassé sont des usages ou des constructions qui sont affectés à l'exploitation, à l'extraction et aux traitements de ressources naturelles tirées du sol et font parties intégrante des définitions de la classe extraction primaire et traitement (E1 et E2); toutes deux permises dans la zone A123;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce conseil confirme à la CPTAQ que la demande de la Carrière Tremblay et fils est en conformité avec notre réglementation municipale de zonage, en ce qui a trait aux exploitations de carrières et sablières pour la zone concernée, soit; A 123 qui permet l'usage extraction primaire qui englobe les carrières et les sablières.

ADOPTÉE

2014-05-809

BLUE SEA EN FÊTE : DEMANDE ET NOMINATION DU COMITÉ

CONSIDÉRANT que la 4^e édition de Blue Sea en Fête se tiendra du 03 au 05 juillet prochain;

CONSIDÉRANT que la vision principale pour ce festival d'été se veut un rassemblement populaire, réunissant les gens de tous les groupes d'âges, qui favorise l'activité physique, l'éveil culturel et les saines habitudes de vie dans un contexte de développement durable;

CONSIDÉRANT que lors de la rencontre des membres du comité organisateur, ceux-ci ont procédé à la nomination des responsables pour chaque catégorie, à savoir;

Président : Éric Lacaille

Directeur des achats : Michael Simard

Directrice technique : Raymonde Tremblay

Directeur des opérations : Éric Lacaille

Directrice adjointe des opérations: Mélanie Lefebvre

Directrice artistique : Sylvie Frigault

Responsable des demandes de subvention : Éric Lacaille et Jennifer Nolan

Trésorière : Angèle Gauthier

CONSIDÉRANT que le comité organisateur demande à la municipalité une aide financière de 5 000\$ pour l'organisation de cette activité annuelle;

CONSIDÉRANT que le comité organisateur demande une lettre d'appui qui servira aux autres demandes de subvention;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :



QUE ce Conseil approuve la nomination du comité organisateur et de leurs responsabilités;

QUE ce Conseil approuve une aide financière de 5 000\$ pour l'organisation de la 3^e édition de Blue Sea en Fête;

QUE ce Conseil rédige une lettre d'appui au comité et autorise le maire à signer ce document;

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire « 02 70170 959 – Blue Sea en Fête »

ADOPTÉE

Période de questions de 20h00 à 20h24

**2014-05-810
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 5 mai 2014 soit close à 20h24.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Sandra Bélisle
Directrice générale
Secrétaire-trésorière